

Poulets et viandes rouges avariés en vente

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Blida Saisie de 13 tonnes de fromage dur périmé

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4775 - Mercredi 8 mai 2019 - Prix : 10 DA

La délinquance sévit toujours

Criminalité, un phénomène aux allures inquiétantes

Page 3

Tripoli, l'offensive arrêtée

Par Mohamed Habili

Après plus d'un mois de son lancement, l'offensive des forces commandées par le maréchal Khalifa Haftar marque toujours le pas dans la périphérie sud de Tripoli, encore qu'on ne dispose pas d'informations exactes sur les positions respectives des belligérants. Le plus vraisemblable cependant est que la fortune des armes n'a pas été la même sur toute la ligne du front. De temps à autre, il est fait état d'une petite avancée par ici, ou alors d'un petit recul par là, suivant bien sûr qu'on est sur l'offensive ou sur la défensive, mais jusqu'à présent, aucun camp n'a remporté une victoire digne de ce nom, une victoire qui ferait penser qu'il est en train de prendre le dessus. Seulement, est-on en droit d'appliquer à cet égard les mêmes critères pour les attaquants et les attaqués ? A priori non. Dans une guerre, c'est le camp qui a lancé l'offensive qui est tenu de progresser rapidement vers son objectif, en l'occurrence la prise de Tripoli. Offensive et mouvement vont de pair. C'est parce qu'il s'est estimé non seulement le plus fort, mais de loin le plus fort qu'il a pris l'initiative d'attaquer. Si bien que le camp attaqué n'a qu'à résister pour être en droit de se féliciter d'avoir remporté sinon la bataille du moins la première manche. Les forces commandées par Haftar (et non pas ses forces à lui, comme on dit abusivement) mais relevant politiquement de Tobrouk sont tenues en échec. Ce qui ne veut pas dire qu'elles ont déjà perdu la bataille.

Suite en page 3

Première manifestation durant le ramadhan

Les étudiants mobilisés en force



Ni le jeûne, ni la chaleur n'ont dissuadé les étudiants de sortir dans la rue pour le onzième mardi consécutif. A travers cette onzième action de rue, les étudiants ont réaffirmé leur détermination à poursuivre la mobilisation et réitéré leur soif du changement. Lire page 2

Témoignages sur les massacres du 8 mai 1945
**À Guelma, des jeunes pétris de courage
 bravent le colonialisme français**

Page 4

Durant le ramadhan
**Deux productions du
 théâtre d'Oran en tournée**

Page 13

Première manifestation durant le ramadhan

Les étudiants mobilisés en force

■ Ni le jeûne, ni la chaleur n'ont dissuadé les étudiants de sortir dans la rue pour le onzième mardi consécutif. A travers cette onzième action de rue, les étudiants ont réaffirmé leur détermination à poursuivre la mobilisation et réitéré leur soif du changement.

Par Louiza Ait Ramdane

La détermination des étudiants ne s'essouffle pas durant le mois de ramadhan. Comme les mardis précédents, les étudiants ont marché hier, à Alger-Centre ainsi que dans d'autres wilayas du pays. Ils vont ainsi ouvrir le bal à d'autres manifestations durant le mois de carême. En effet, des milliers d'étudiants ont commencé à se rassembler dès 10 heures du matin à l'esplanade de la Grande Poste au deuxième jour du ramadhan où un cordon de policiers se dressait pour les empêcher de marcher. Drapés de l'emblème national, les manifestants scandaient des slogans hostiles au pouvoir. Ils chantaient tous ensemble : «Etudiants, étudiants, nous venons enlever la bande», «Talaba, Talaba, djina nahiv al isaba». «makanch inti-khabat maa l'issabat», (Il n'y aura pas d'élections avec les gangs du pouvoir), «viva l'Algérie, yetnahaw gâa», (qu'ils dégagent tous). Aux environs de midi, le cordon de policiers n'a pas résisté longtemps à la pression des étudiants. Après avoir franchi le cordon de policiers dressé devant la Grande poste, des centaines d'étudiants ont marché jusqu'à l'avenue Pasteur pour trouver un autre cordon de policiers qui les a empêchés d'avancer vers le tunnel des Facultés. Selon quelques étudiants interrogés à l'esplanade de la Grande poste : «Le ramadhan n'est pas une excuse pour ne pas sortir dans la rue. Il ne faut surtout pas reculer ou baisser les bras». Sur d'autres pancartes, les étudiants ont exprimé également leur opposition à l'organisation des élections présidentielles le 4 juillet prochain. A noter que la marche des étudiants s'est passée, sous le regard de policiers mobilisés, qui ont dû recevoir des instructions de non répression pour la circonstance. Les étudiants ont exprimé au passage leur volonté de réformes approfondies dans le pays. Ils ont également chanté, en chœur, des chants patriotiques. «Nous sommes déterminés à poursuivre le combat jusqu'au démantèlement de la bande», indiquent les manifestants qui soulignent que la mobilisation pacifique se poursuivra jusqu'au départ du système. La foule des étudiants occupera



Ph/E. Sorayajou, A.

ensuite pendant toute la matinée et le début d'après-midi, l'esplanade de la Grande-Poste. Vers 13h, la manifestation des étu-

dians a pris fin dans le calme. A l'intérieur du pays aussi, des rassemblements se sont déroulés hier, dans plusieurs wilayas,

notamment à Béjaïa, Tizi Ouzou, Sidi Bel-Abbès, Constantine, Oran et Boumerdès. La mobilisation était grandiose pour deman-

der le changement politique dans le pays et l'instauration d'une république démocratique.

L. A. R.

Trains, bus, métro et tramways durant le ramadhan

Renforcement des brigades de nuit et aménagement des horaires

Afin de faciliter aux citoyens le déplacement même après la rupture du jeûne (iftar), l'Etusa, la SNTF, l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) ainsi que les transports privés ont décidé d'aménager les horaires de leur service et de renforcer des brigades de nuit en raison des fortes animations nocturnes.

En effet, pour un meilleur accompagnement de sa clientèle pendant le mois de ramadhan, l'Etablissement public de transport urbain Etusa a établi les horaires de service des bus à Alger, a indiqué un communiqué de cet établissement public. A cet effet, les horaires de service de transport des bus de l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) seront opérationnels de 5h30 du matin et jusqu'à 19 h. Pour le service de nuit, les premiers départs après la rupture du jeûne (iftar) commenceront à partir de 20h45 et se poursuivront jusqu'à 3h00 du matin. Le service de jour desservira 150 lignes avec une mise en exploitation de 421 véhicules durant les jours de la semaine. Quant au service de nuit, il sera renforcé avec 72 lignes et verra une augmentation de 72 autobus supplémen-

taires. Cet aménagement horaire durant le mois de ramadhan permettra aux usagers des transports en commun de se déplacer sur l'ensemble du réseau de la capitale, grâce à un renforcement important des brigades de nuit en raison des fortes animations nocturnes. De son côté, l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) a fixé les horaires qui seront de 07 h00 à 01h30 du matin, durant le mois de ramadhan, précise la même source. Pour ce qui est des tramways, le service du tramway d'Alger sera assuré de 07h00 à 01h30 du matin, alors qu'il sera de 07 h00 à 01h 00 du matin pour les tramways d'Oran, de Constantine et de Sétif. Ces horaires sont fixés du 1er jour du mois de ramadhan jusqu'au deuxième jour de l'Aïd El Fitr, a précisé la même source. Concernant le transport par téléphérique, l'EMA précise que les horaires pour les téléphériques de Oued Koriche et de Bab El Oued (Alger) seront respectivement de 07h00 à 01h00 du matin et de 07h00 à 00h00. Pour ce qui est des horaires des téléphériques d'El Madania, du Mémorial et du Palais de la culture, ils seront respectivement de 07h30 à 01h00 du matin,

de 08h00 à 01h00 du matin et de 08h00 à 19h00. Pour la télécabine de Blida, le service sera assuré de 08h30 à 18h00. Enfin, de son côté la SNTF a aménagé des horaires des trains des grandes lignes à l'occasion de ce mois en cours, à compter du 6 mai 2019. En effet, pour la ligne Alger-Oran-Alger, la rame réhabilitée démarrera de la gare Agha à 08h00 et arrivera à 13h34, alors que pour le train «Coradia», le départ sera à 10h00 et l'arrivée à 14h09. Le départ d'Alger vers Oran de la rame ordinaire est programmé pour 12h30 et l'arrivée pour 17h54. A la gare d'Oran, le départ de la rame réhabilitée vers Alger se fera à 08h00 et l'arrivée sera à 13h04, alors que pour le «Coradia», le départ sera à 10h00 et l'arrivée à 14h07. La rame ordinaire, prendra, quant à elle, son départ à 12h30 pour arriver à 17 h54, a précisé la même source. Le programme de ces circulations est affiché au niveau des gares, ainsi que sur le site web de la société : «www.sntf.dz» et l'application mobile SNTF accessible sur «Play Store», a conclu le communiqué.

Thinhinene Khouchi

Plainte contre Louisa Hanoune

L'ancienne ministre de la Culture Nadia Labidi relance la procédure judiciaire

L'ancienne ministre de la Culture, Nadia Labidi, a relancé auprès du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) la procédure judiciaire contre la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, pour l'affaire de diffamation qui remonte à 2015, indique mardi un communiqué de Mme Labidi. «Le 7 mai 2015, j'ai déposé plainte contre M^{me} Louisa Hanoune pour diffamation auprès du tribunal de Sidi M'hamed. Le tribunal avait

entamé la procédure. J'avais été convoquée le 22 Juillet 2015 pour confirmer ma plainte et Mme Louisa Hanoune l'a été, elle, le 22 mars 2016, par le juge d'instruction. Elle ne s'est pas présentée bien qu'elle avait déclaré à de nombreuses reprises qu'elle était résolue à m'affronter devant un tribunal et à renoncer à son immunité parlementaire dans ce but», a précisé M^{me} Labidi dans le communiqué. M^{me} Hanoune «était protégée par son

immunité parlementaire. Aujourd'hui, elle vient de démissionner de son mandat de député. Il n'y a donc plus d'obstacle à ce que l'affaire suive son cours», a ajouté l'ancienne ministre. «C'est pourquoi, j'ai demandé à mes avocats de se rapprocher du juge d'instruction chargé de l'affaire pour que la procédure soit menée enfin à son terme. Aujourd'hui, il y a quatre ans, jour pour jour, que la plainte a été déposée. Ce fut une longue patience. Je suis

sûre que le juge comprendra ma détermination à ce que justice me soit rendue sans plus attendre désormais. J'ai confiance dans la justice de mon pays», a-t-elle conclu. Pour rappel, la plainte déposée par Mme Labidi contre la SG du PT était intervenue suite à ses propos accusant l'ancienne ministre de «mauvaise gestion» de son secteur et d'être au centre de «conflit d'intérêts».

T. H.

La délinquance sévit toujours

Criminalité, un phénomène aux allures inquiétantes

■ La criminalité prend des proportions alarmantes dans certaines villes algériennes, au point de devenir l'une des principales causes d'inquiétude des citoyens.



Par Meriem Benchaouia

Devant un taux qui monte en flèche, une délinquance qui s'étale dans la presse, et des faits divers traumatisants qui font les gros titres des journaux, la situation semble inquiétante, en attestent les chiffres des services de sécurité. En effet, la criminalité est en train de plonger la société dans la peur et l'insécurité. Vols, agressions physiques, viols, trafic de drogues, meurtres, sont autant de délits enregistrés par les services d'ordre. Devenant ainsi un véritable phénomène de société, le taux de criminalité augmente de plus en plus. Pourtant, les autorités mènent une lutte implacable et sans merci à travers plusieurs régions du pays. Un combat ininterrompu contre toute forme d'atteinte au pays : la lutte contre le crime reste une priorité majeure. Effectivement,

les services de la Gendarmerie nationale ont arrêté, en avril à Alger, 246 individus dont 8 femmes, impliqués dans différentes affaires criminelles suite à des descentes dans des repaires. Dans le cadre de la poursuite des efforts visant à préserver la sécurité et l'ordre publics, le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger a éliminé en avril plusieurs affaires criminelles, les descentes effectuées dans les repaires ayant permis l'arrestation de 246 individus dont 8 femmes, impliqués dans différentes affaires criminelles, ajoute la même source. Ces opérations sont intervenues dans le cadre de «l'activation d'un plan spécial de lutte contre la criminalité» à Alger, appuyé par le service de renseignement et des descentes dans les repaires où se réfugient les repris de justice et les récidivistes. Dans le cadre de la lutte

contre le trafic illicite de drogue et des psychotropes, les unités relevant au groupement territorial de la GN d'Alger ont arrêté 25 individus et saisi 449 comprimés psychotropes et 955 g de kif traité. Concernant les crimes contre les individus et les biens, 130 individus dont 6 femmes ont été arrêtés pour coups et blessures volontaires, rixes, agressions, vol et possession d'armes blanches (poignards et épées). Outre les deux réseaux spécialisés dans le vol de véhicules à Rouiba démantelés, et les 9 personnes arrêtées à Birtouta, une bande criminelle composée de 4 individus ayant causé des pertes financières importantes à une société publique a été arrêtée et présentée à la justice, et une association de malfaiteurs spécialisés dans le vol de bétail dans la commune de Bouchaoui également démantelée. S'agissant des affaires d'homici-

de volontaire, deux cas ont été élucidés suite à de profondes investigations, une affaire a été traitée par la brigade de recherche et d'investigations de la GN de Chéraga qui fait ressortir le meurtre d'une jeune fille, la vingtaine, étranglée par une dame, la soixantaine, suite à une dispute. La dame est donc poursuivie pour homicide volontaire avec préméditation, a indiqué la même source, faisant état d'une seconde affaire traitée par la brigade territoriale de la GN de Dar El Beida qui a pu arrêter, en un temps record, l'auteur du meurtre d'un jeune qui a été poignardé. Lors des patrouilles des services de la GN, 76 individus recherchés ont été arrêtés, fouillés, identifiés, puis présentés devant les juridictions compétentes, et 7 véhicules volés ont été récupérés, conclut le communiqué.

M. B.

Les saisies sont pratiquement quotidiennes à travers le pays Poulets et viandes rouges avariés en vente

L'approche et la venue de fêtes religieuses sont pour de nombreux commerçants sans foi ni loi, dont le seul but est le gain facile, une occasion idéale pour réaliser des bénéfices astronomiques en mettant sur le marché, sans hésitation ni scrupules des viandes, produits fortement consommés durant le ramadhan. C'est ainsi que de la viande de volaille impropre à la consommation et plus d'une cinquantaine de moutons égorgés illicitement, en l'absence de toute norme réglementaire ni sanitaire ont été saisis dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier le Commandement de la

Gendarmerie nationale dans un communiqué. A ce titre, la même source évoquera une opération effectuée à Oran, où «deux personnes âgées de 30 et 43 ans, qui transportaient à bord de deux camionnettes 266 kg de viande de volaille impropre à la consommation, ont été interpellées par les gendarmes de la brigade de protection de l'environnement de cette wilaya, lors d'une patrouille à hauteur du village Hassi Labioudh, commune de Sidi-Chahmi». En outre, dans la wilaya de Bouira, les gendarmes de la brigade de sécurité routière d'Aïn Bessem ont interpellé, lors d'une patrouille sur la RN 8, reliant Bouira à M'sila, «2

personnes âgées de 30 et 29 ans, qui s'adonnaient à la vente de viande rouge, au lieudit Oued El Bardi, commune d'El-Hachimia, à bord d'un camion et saisi en leur possession 53 moutons égorgés illicitement», précise la même source. Il y a trois jours la sûreté urbaine de Sidi Bel-Abbès a saisi 3,37 quintaux de viande rouge bovine et ovine ainsi que du poisson congelé.

La viande saisie a été découverte après perquisition au garage d'un individu activant dans la commercialisation de la viande congelée et qui s'appretait à distribuer la marchandise, à travers les commerces de préparation et de vente de repas rapides de la

ville. Une fois soumise à un contrôle vétérinaire, la viande saisie s'est avérée réellement impropre à la consommation et représentait un danger pour les consommateurs. Suite à quoi, une procédure judiciaire a été engagée contre les mis en cause dans cette affaire. Fin avril dernier, à l'approche du mois de ramadhan, la gendarmerie d'Oran, suite à une opération de contrôle, a saisi 785 kg de viande rouge au niveau de la route nationale 1 reliant El Kerma à Oran.

Ce genre de pratique est certes fréquent pendant les occasions religieuses où des commerçants réussissent à

LA QUESTION DU JOUR

Tripoli, l'offensive arrêtée

Suite de la page une

Il n'en reste pas moins que du fait même que les critères de réussite ne sont pas les mêmes pour les deux camps, en tout cas dans un premier temps, on peut dire que ce sont les milices en position défensive dans Tripoli qui jusque-là ont prévalu. Pour elles, l'essentiel est de tenir tête, de faire front, de ne pas perdre pied. Le maréchal Haftar n'aurait probablement pas rejeté la trêve d'une semaine, coïncidant qui plus est avec le début du ramadhan, proposée par l'ONU, s'il avait déjà repoussé l'ennemi dans ses derniers retranchements. Il aurait au contraire eu à cœur de montrer sa magnanimité, d'achever de gagner par la douceur le cœur des habitants de Tripoli, après avoir défoncé leurs lignes de défense et pris déjà une bonne partie de leur ville. Reprenant confiance dans sa bonne étoile, Fayaz el-Sarraj, qui ne se voit plus fuyant Tripoli en catastrophe, part en tournée dans les capitales européennes ayant voix au chapitre dans la crise de son pays. Il n'est pas le même homme d'il y a un mois, ni pour lui-même ni pour ses interlocuteurs. La France elle-même a parlé, par la bouche de son ministre des Affaires étrangères, d'imprudence commise par les attaquants. Pour el-Sarraj, Haftar n'aurait pas lancé son offensive si la France ne lui avait pas donné le feu vert pour cela. Rien ne montre que tel fut bien le cas, mais pour el-Sarraj, dans les circonstances actuelles, qui n'est pas avec lui est nécessairement contre lui, compte tenu de son titre reconnu d'unique représentant de la Libye. Le seul fait qu'il soit toujours là, fidèle à son poste, qu'il puisse sortir de Tripoli sans que cela soit un voyage sans retour, lui donne comme une seconde légitimité, après une première mise à rude épreuve ces derniers temps. S'il a pu quitter Tripoli, c'est qu'il est encore libre de ses mouvements, c'est qu'il n'y était pas tenu prisonnier, ni par les milices ni par l'approche des troupes de Haftar. Pour se refaire une santé, lui n'a besoin que de résister, que de ne pas se laisser emporter par la première vague. A cette condition seulement, une contre-offensive est possible. Est-ce celle-ci qu'il est allé négocier avec les Européens?

M. H.

échapper aux filets des services de contrôle des directions du commerce, mais finissent toujours par tomber entre les mains des services de sécurité.

Pour illustrer l'ampleur de ce phénomène, durant les neufs premiers mois de 2018, plus de 14 tonnes de viandes rouges et blanches ont été saisies et détruites rien qu'à Alger. L. N.

Témoignages sur les massacres du 8 mai 1945

À Guelma, des jeunes pétris de courage bravent le colonialisme français

■ Au moment où beaucoup acceptaient avec fatalité la prétendue «invincibilité» du colonialisme, des jeunes assoiffés de liberté et pétris de courage et de patriotisme ont manifesté massivement le 8 mai 1945 à Guelma et bravé vaillamment la machine de mort française qui ne distinguait point entre enfants, femmes et vieillards, assurent des témoins de cet épisode charnière de l'histoire contemporaine nationale.

Par Hasna B.

«Chassent» les jeunes encadreurs des marches

Bien que 74 ans se soient écoulés depuis ces événements ensanglantés, les témoignages de proches d'acteurs décédés ou ceux de personnes encore en vie relèvent l'implication des jeunes qui se trouvaient durant ces manifestations aux premiers rangs et furent les premières cibles des exécutions, des arrestations et des tortures. Agé de 93 ans, Ahmed El-Hadi Tirouche a été un de ces manifestants à Oued Zenati (40 km à l'ouest de Guelma). Il avait alors 19 ans et assure que plus de 10 000 Algériens ont défilé ce jour-là des diverses localités occidentales de la wilaya dont Tamoulouka, Ain Makhoulouf et Ain Reggada vers la paisible localité de Oued Zenati, ajoutant que le mardi 8 mai 1945, la marche massive, pacifique et très organisée, a eu lieu dans l'après-midi et le drapeau national y a été fièrement brandi. «Tous scandaient des chants patriotiques derrière cheikh Mouloud Mehri, jeune imam de 35 ans officiant à l'unique mosquée de la cité, et par son ami Abderrahmane Belagoun», a confié ce moudjahid, affirmant qu'il a été lui-même arrêté avec le nationaliste, moudjahid et politicien Abdelhamid Mehri, qui avait alors 19 ans, tandis que les jeunes Abdelkader Touil et Mohamed Meghzi furent tués.

Les milices françaises

Dans la ville Guelma, le spectacle fut plus tragique, où les gendarmes et les miliciens français tuaient et interpelaient les jeunes qui furent le moteur des manifestations pourtant pacifiques qui avaient débuté extra-muros à El-Karamat avec la participation de plus de 2 000 Algériens. Alarmés par cette marée humaine «pacifique», les Français répondirent sauvagement et le premier martyr fut Abdallah Boumaaza, alias Hamed, âgé à peine de 15 ans. Selon le témoignage de hadja Atra Abda, âgée aujourd'hui de 97 ans, les Français avaient au cours de ces massacres exécuté ses deux frères Ali et Ismaïl âgés respectivement 17 et 20 ans. Ismaïl qui fréquentait l'école de l'association des oulémas algériens à Constantine arborait ce jour-là le drapeau national que cette nonagénaire affirme avoir elle-même cousu en utilisant les robes de son trousseau de mariage qu'elle avait célébré deux années auparavant (1943). L'exécution de ces deux frères est d'ailleurs attestée par un document des archives françaises conservée par l'association «8 mai 1945». Il s'agit d'une correspondance officielle adressée par le commandant de la brigade mobile de Guelma, appelé Buisson, au directeur de la sûre-

té générale à Alger en date du 23 mai 1945 dans laquelle il est affirmé que l'opération d'exécution de participants à la marche a été effectuée par balles et qu'il s'agit, entre autres, des nommés Belazoug Saïd, les deux frères Ali et Ismaïl Abda, Bensouileh Abdelkarim, Douaouria Mohamed, Chorfi Messaoud, Oumerzoug Mohand Ameziane, Ouartsî Amar et Ouartsî Mabrouk. Tous étaient âgés entre 17 et 28 ans, excepté Ouartsî Mabrouk qui avait 40 ans. Témoin des atrocités coloniales, le moudjahid Sassi Benhamla qui fut président de l'association du 8 mai 1945 à Guelma avait déclaré à l'APS en 2013 peu avant sa mort que le chef de la milice européenne, l'instituteur Henri Garrivet a été le premier à répondre à la demande du sous-préfet André Achiary d'établir la liste des candidats pour les exécutions sommaires en lui demandant: «permettez-moi de commencer par la liste de mes anciens élèves». En effet, ajoute le moudjahid Benhamla, Henri Garrivet avait mentionné ses élèves de la classe de l'année 1935 qui furent arrêtés puis exécutés le 11 mai 1945 à l'intérieur de l'ancienne caserne du centre-ville de Guelma, ainsi que 9 militants nationalistes avant que leurs corps ne soient incinérés dans le four de gypse du colon Marcel Lavie à Héliopolis. Certains manifestants blessés



P.N.D.R.

ont été même incinérés vivants, a affirmé le moudjahid Benhamla.

18 000 chouhada et 11 stèles «pour que nul n'oublie»

Des militants de l'association «8 mai 1945 à Guelma», créée en 1995, ont rapporté beaucoup d'autres atrocités commises par des milices de colons français et européens, dont l'exécution et l'incinération de M^{me} Zahra Regui après avoir mutilé son corps et assassiné également ses deux frères Mohamed et Hafidh, ainsi que la crucifixion de Mounmi par des gros clous sur le mur du

bureau de la gendarmerie de Guelma jusqu'à la mort. Les chiffres de l'association «8 mai 1945» estiment à plus de 18 000 le nombre des personnes tuées durant ces massacres à Guelma et dans les communes voisines. Onze stèles ont été érigées sur des sites de ces atrocités dans les communes de Belkheir, Boumahra, Héliopolis, Oued Cheham et Khezara pour que les générations futures se souviennent de ce que leurs aïeux ont enduré pour que le pays recouvre son indépendance.

H. B./APS

La responsabilité historique hante l'Etat français

L'Algérie commémore mercredi le 74^e anniversaire des massacres du 8 mai 1948, qui ont fait plus de 45 000 chouhada, victimes de crimes contre l'humanité dont la responsabilité historique hante l'Etat français qui a annoncé, sous le pression de la rue, l'ouverture du dossier de ses crimes coloniaux. Ces crimes commis par l'armée française durant la colonisation de l'Algérie se sont invités dans le «grand débat national» lancé par le président Emmanuel Macron dans le but de résoudre la crise sociale devenue politique. L'opportunité de ce débat a été l'occasion de mettre à nu la face hideuse du colonialisme français que les autorités de la France se sont attelées, quelques années auparavant, à en consacrer la glorification à travers un texte de loi avant de se trouver, à présent, contraintes de dévoiler son côté sombre. C'est dans ce cadre que l'anticolonialiste Henri Pouillot a adressé, en tant que témoin de la Guerre de libération nationale, une lettre au chef d'Etat français soulignant le besoin impérieux pour «leur génération d'anciens combattants que les crimes contre l'humanité (tortures, viols, crevettes Bigeard et corvées de bois), les crimes de guerre (600 à 800 villages rasés au napalm et utilisation du gaz VX et Sarin...) et les crimes d'Etat (massacres de Sétif/Guelma/Kherrata en mai 1945 et massacres du 17 octobre 1961 à Paris) soient reconnus comme tels et condam-

nés et qu'ils ne soient plus considérés comme ayant été les responsables de leur exécution. La pression de la rue sur les autorités françaises s'est illustrée, fin avril, par un appel lancé, à l'occasion de la commémoration des massacres du 8 mai 1945, par un Collectif composé de 31 associations, un syndicat (l'Union syndicale Solidaires) et 6 partis politiques à des «gestes forts» des plus hautes autorités de l'Etat français, à l'ouverture de toutes les archives et à l'inscription dans la mémoire nationale de ces événements et un soutien à la diffusion de documentaires relatifs aux événements dans l'Education nationale comme dans les médias publics. Le même collectif, qui appelle à un rassemblement le 8 mai à la place du Chatelet à Paris, a estimé «impossible» de célébrer l'anniversaire de la victoire contre le fascisme «sans vouloir arracher à l'oubli ce qui s'est passé en Algérie ce même 8 mai 1945 et les jours suivants». Dans une tribune publiée par le site électronique Médiapart, les intellectuels François Gèze, Gilles Manceron, Fabrice Riceputi et Alain Ruscio ont estimé que «l'aventure coloniale de la France a produit des conquêtes et des répressions de masse criminelles qui violèrent gravement les valeurs que la France proclamait par ailleurs et auxquelles elle continue à se réferer. C'est son crédit qui est en cause». Pour ces intellectuels, il reste pour les plus hautes autorités de

l'Etat français «bien des choses» à dire pour «reconnaître par exemple les massacres de mai-juin 1945 en Algérie». Ils considèrent que si le président Macron ne décide pas de s'engager «résolument» dans la voie d'une reconnaissance «pleine et entière» de ce que furent les «errements et les crimes» de la République française dans ses colonies, il «s'expose au risque de rester dans l'histoire comme celui qui aura simplement cherché à instrumentaliser, à des fins électorales, la «question coloniale». Lors de sa visite en Algérie dans le cadre de sa campagne électorale en date du 5 février 2017, le président français, Emmanuel Macron, alors candidat, avait qualifié la colonisation de «crime contre l'humanité». En réponse à une question du journal électronique «Médiapart», le 5 mai 2017, le président français avait déclaré qu'«il prendra des actes forts» sur cette période de notre histoire. Le président Macron a admis, le 19 mars dernier, que le système colonial en Algérie était «injuste» et «niait les aspirations des peuples à décider d'eux-mêmes», avait reconnu que la France reconnaissait le crime d'Etat à travers l'affaire de Maurice Audin, et était prête pour restituer à l'Algérie les crânes des dirigeants de la résistance populaire conservés au Musée de l'homme de Paris et lui livrer des copies des archives concernant l'Algérie de 1830 à 1962.

Un crime d'Etat imprescriptible

Les massacres commis par la France contre le peuple Algérien le 8 mai 1945 sont imprescriptibles, en vertu des dispositions du droit international relatives aux crimes de guerre, comme «il ne subsiste aucune restriction juridique», selon les juristes, pour engager des poursuites judiciaires à l'encontre la France, même s'il est impossible d'«appliquer la responsabilité personnelle, vu que les auteurs de ces crimes ne sont plus en vie». Cependant, l'Algérie est en droit d'«exiger des institutions au sein desquelles ces personnes exerçaient leurs fonctions de réparer le préjudice par des mesures juridiques et diplomatiques». Des acteurs du mouvement associatif, à leur tête l'Association du 8 mai 1945, comptent prendre les mesures nécessaires en vue de demander la classification des massacres du 8 mai «crimes de génocide contre l'humanité» et leur enregistrement au niveau de l'Onu pour réclamer des excuses et l'indemnisation des victimes. A cet effet, les juristes ont évoqué la possibilité d'engager une action judiciaire près la Cour internationale de justice (CIJ) pour les différents crimes commis par la France coloniale ayant fait des millions de victimes, entre autres répercussions, à l'instar de leurs effets négatifs sur l'environnement.

Yanis G.

Pétrole

Le panier de l'Opep se maintient au-dessus des 70 dollars

■ Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a enregistré une légère baisse lundi en passant à 70,23 dollars le baril, contre 70,61 dollars vendredi passé, a indiqué hier l'Organisation pétrolière sur son site web.

Par Salem K.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Le même jour, le baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en juin, a pris 31 cents à 62,25 dollars. Le baril de Brent, référence européenne, pour juillet, a avancé de 39 dollars, à 71,24 dollars. Les marchés du brut se sont initialement inquiétés du fait que la guerre commerciale entre les deux plus grandes économies mondiales, les Etats-Unis et la Chine, n'ait des répercussions sur la croissance mondiale et sur la demande pétrolière. Le président amé-

Ph.D. R.



ricain, Donald Trump, avait annoncé dimanche une hausse prochaine des droits de douane sur 200 milliards de dollars produits chinois exportés aux Etats-Unis. Parmi les nombreux autres dossiers que surveillent les investisseurs, la publication aujourd'hui d'un rapport de l'Agence

américaine d'information sur l'Energie (EIA) au sujet des stocks américains de brut sera très suivie. Le précédent rapport hebdomadaire a fait état d'une flambée des stocks dans le pays de près de 10 millions de barils. Cette hausse intervient dans un contexte géopolitique particulier.

Le marché de l'or noir est également impacté par les sanctions américaines contre l'Iran. Le 1^{er} mai, les Etats-Unis ont mis fin aux exemptions qu'ils avaient accordées auparavant aux huit principaux pays acheteurs de brut iranien, la plupart situés en Asie, qui leur permettaient de continuer d'importer des volumes limités. L'Organisation et ses partenaires, à leur tête la Russie, avaient décidé de réduire leur production de 1,2 million de baril par jour depuis le 1^{er} janvier 2019 pour six mois. Une réunion décisive de l'Opep est programmée pour le 26 juin prochain à Vienne afin de discuter de la décision de renouvellement de leur accord de réduction de la production. Il s'agit de la sixième rencontre ministérielle des pays Opep et non Opep qui sera précédée par la 176^e conférence de l'Opep programmée pour le 25 juin. D'autre part, la quatorzième réunion du comité ministériel de suivi Opep et non-Opep (JMMC) est prévue pour le 19 mai en cours à Djeddah en Arabie saoudite.

S. K.

Guerre commerciale

Le négociateur chinois sera à Washington jeudi et vendredi

Le négociateur chinois Liu He, considéré comme très proche du président Xi Jinping, sera à Washington jeudi et vendredi pour une nouvelle session de pourparlers commerciaux, a annoncé hier à Pékin le ministère du Commerce. M. Liu se rendra aux Etats-Unis les 9 et 10 mai pour tenir «la onzième série de consultations sur les questions économiques et commerciales», a indiqué le ministère dans un bref communiqué, alors que Donald Trump a annoncé de nouvelles sanctions commerciales contre la Chine à compter de ven-

dredi. La tenue de ces négociations était incertaine après la décision unilatérale dimanche du président américain de relever les droits de douane sur des produits chinois représentant 200 milliards de dollars d'exportations annuelles à compter du 10 mai. Lundi, la présence du négociateur Liu He à ces pourparlers n'avait pas été formellement confirmée par Pékin. Interrogé à ce sujet lors d'un point de presse régulier, le ministère chinois des Affaires étrangères avait indiqué qu'une équipe «se préparait» à partir aux Etats-Unis, sans plus

de précision. L'annonce de la présence de Liu He à la 11^e session de pourparlers cette semaine à Washington a redonné des couleurs aux Bourses chinoises, fortement secouées lundi : Shanghai a clôturé hier en hausse de 0,69%, après une chute de plus de 5% la veille. Ce regain de tensions contraste avec des mois de détente au cours desquels responsables américains et chinois ont loué des «progrès» réalisés dans les négociations, avec un accord à portée de main. La semaine dernière, une précédente session de pourparlers, quali-

fiée de «fructueuse» par les Américains, s'était tenue à Pékin en présence du secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin et du représentant au Commerce Robert Lighthizer. Pour obliger Pékin à changer ses pratiques jugées «déloyales», Washington a imposé en 2018 des droits supplémentaires de 10 à 25% sur 250 milliards de dollars de marchandises importées annuellement. Le géant asiatique a répliqué à ce bras de fer avec ses propres surtaxes douanières sur 110 milliards de dollars de marchandises américaines. Mahi O./APS

France

Un déficit commercial de 5,3 milliards d'euros en mars

Les douanes françaises ont affirmé hier que le déficit commercial de la France s'est creusé à 5,3 milliards d'euros en mars, contre 4,1 milliards en février, à cause d'une forte hausse des importations. Les importations ont progressé de 1,7 milliard d'euros à 48,5 milliards, notamment à cause des hydrocarbures, alors que les exportations n'ont augmenté que de 0,5 milliard, à 43,2 milliards, a-t-on précisé de même source. Sur l'ensemble du premier trimestre, le déficit commercial de la France s'établit à 13,7 milliards d'euros, après 12,4 milliards d'euros au trimestre précédent, toujours selon les douanes. La Banque de

France rapporte de son côté que le solde des transactions courantes s'est légèrement dégradé au premier trimestre, à -1,3 milliard d'euros contre 0,3 milliard au trimestre précédent. La balance des transactions va au-delà des seuls échanges de biens, traditionnellement déficitaires en France, en prenant en compte ceux des services mais aussi les revenus des investissements et du travail versés entre agents économiques en France et à l'étranger. C'est le solde des transactions courantes, in fine, qui détermine si un pays a acquis, sur une période, la capacité de prêter des capitaux au reste du monde, ou a besoin d'en

emprunter. En mars, la balance commerciale s'est dégradée à la suite d'un bond des approvisionnements de pétrole brut et de gaz naturel, et de moindres livraisons de livraisons de l'industrie navale, qui avaient été exceptionnellement élevées en février, précisent les douanes. A l'inverse, les livraisons de l'aéronautique s'améliorent nettement, sauf vers la Chine, alors que le déficit commercial avec l'Asie se creuse pour le 4^e mois consécutif en raison d'un repli des exportations vers ce continent. Le solde des échanges de la France se dégrade aussi avec l'Amérique et se stabilise avec l'Union européenne après deux mois de détériora-

tion. Sur l'ensemble du premier trimestre, la hausse des importations s'explique par celle des achats de produits manufacturiers (+1,9% après +1,7% au trimestre précédent), alors que «la détérioration du solde est centrée sur le commerce intracommunautaire», notamment à cause d'une hausse des importations depuis l'Allemagne et l'Autriche, soulignent les douanes. Au niveau des services, le solde des services de voyage (tourisme) est positif de 6,3 milliards d'euros au premier trimestre, soit moins que les 8,4 milliards réalisés au 4^e trimestre de 2018, détaille la Banque de France.

R. E.

Changes

L'euro stable face au dollar

L'EURO était quasi inchangé face au dollar hier, les cambistes se montrant prudents face à la montée de nouvelles tensions dans les négociations commerciales sino-américaines, qui profitait au yen. Hier matin, la monnaie unique européenne valait 1,1201 dollar, contre 1,1199 dollar lundi soir. Le yen profitait pour sa part de son statut de valeur refuge pour monter quelque peu face à ces deux monnaies. La devise européenne cotait 123,88 yens contre 124,07 yens lundi soir, tandis que le dollar valait 110,60 yens contre 110,76 yens la veille. «Le marché des devises continue de digérer la perspective d'une augmentation des droits de douane sur les importations chinoises dès vendredi, comme l'a tweeté le président américain Donald Trump. Les marchés des pays émergents comme le yuan chinois, le won sud-coréen et la roupie indonésienne perdent du terrain face au dollar», a expliqué Han Tan, analyste de FXMT. Dimanche, Donald Trump a créé la surprise en annonçant d'augmenter à partir de vendredi les droits de douane sur 200 milliards de dollars d'importations en provenance de Chine. Les négociations avancent «trop lentement», a justifié dimanche le président américain. Le fil des négociations entre Washington et Pékin sur ces questions n'en est pas pour autant rompu : le ministère chinois du Commerce a annoncé hier qu'un négociateur chinois se rendrait jeudi et vendredi dans la capitale américaine. Mais l'initiative du président américain a élevé la tension sur un sujet déjà hautement sensible pour les marchés. «Des actifs considérés refuge comme le yen et l'or confirmeraient leurs gains de lundi», a ajouté l'analyste Han Tan, pour qui les cambistes devraient rester focalisés sur ces négociations commerciales toute la semaine – avec un surcroît de volatilité attendu sur les cotations. La livre britannique était quasi stable face à la monnaie unique européenne, à 85,53 pence pour un euro tout comme face au dollar, à 1,3093 dollar pour une livre. La devise suisse était aussi peu changée face à l'euro, à 1,1405 franc suisse pour un euro, ainsi que face au billet vert, à 1,0182 franc suisse pour un dollar. La monnaie chinoise valait 6,7642 dollars contre 6,7661 dollars lundi à 15h30 GMT. L'once d'or augmentait un peu à 1 282,11 dollars, contre 1 281,10 dollars lundi soir.

T. Y.

Souk Ahras

Raccordement de plus de 140 mechtas à l'électrification rurale

■ La concrétisation de divers investissements publics au titre de plusieurs programmes, affectés durant les dernières années au bénéfice de la wilaya de Souk Ahras, a permis le raccordement de 142 mechtas au réseau d'électrification rurale sur un total de 253 programmées à travers les 26 communes de cette région frontalière, a-t-on appris auprès du directeur de l'énergie.

Par Nabila T.

« Les actions d'ap-provisionnement en électricité engagées, ont nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 120 millions DA », a précisé Amar Ferhati, ajoutant que ces opérations ont permis la fixation des habitants dans leurs lieux d'origine avec pour objectif de garantir l'exploitation des terres agricoles. Soulignant que ce programme a touché 58 quartiers et lotissements sociaux relevant de plusieurs régions de la wilaya, le même responsable a fait savoir que les travaux de raccordement de 111 zones rurales, dont 14 inscrites dans le cadre de la caisse nationale de la solidarité et de garantie des collectivités locales, seront prochainement réalisés, avec la mobilisation d'une enveloppe financière estimée à 100 millions DA. Ces réalisations, a-t-il indiqué, ont contribué à l'augmentation du taux de couverture au réseau électrique à l'échelle locale, passant de 87 % au titre de l'exercice 1999 à 97,01 % actuellement. Il a également fait savoir que les budgets d'investissement alloués ont permis l'alimentation des groupements d'habitation dépourvus totale-

ment d'électricité, à l'image de la mechta de Sersouf, relevant de la localité de Henancha qui regroupe 100 familles et de celle de Marah El Bel (30 foyers) dans la commune d'Oued Keberit. Le programme d'habitat rural, a-t-il soutenu par ailleurs, a nécessité des efforts importants pour la prise en charge des milliers d'habitations rurales en matière d'électricité dans cette région où l'ensemble des mechtas en ont bénéficié à l'instar des zones rurales de Ain Zana, Ouled Moumen, Khedara, Ouled Idriss,

Mechroha et Henancha. Parallèlement à cela, la même wilaya a enregistré pendant les années précédentes un « bond appréciable » en matière de raccordement au réseau gazier, où l'ensemble des communes de cette wilaya, au nombre de 26, sont actuellement dotées de ce type d'énergie, a encore précisé la même source. Dix Sept groupements d'habitations secondaires comme Oued Damous (Oued Keberit), El Hamri et Ain Dalia (Henancha), Ain Tolba (Sédrata), Djehifa (Zaârouria), El



Kaf (Tiffech), Bir El Hadj Tayeb (Oum El Adhaim), Ain Lahdjer (M'daourouch) et de celui de Betoum dans la localité de Taoura, figurent parmi les sites ruraux qui étaient au programme, a signalé M. Ferhati.

N. T.

Khenchela

140 millions de DA pour la réalisation de cantines scolaires centrales

Une enveloppe financière de l'ordre de 140 millions de dinars a été consacrée pour la réalisation de cantines scolaires centrales à travers plusieurs communes de la wilaya de Khenchela, a déclaré le chef de l'exécutif local. « Ce montant a été puisé sur un budget de huit milliards de dinars, octroyé le mois dernier dans le cadre du programme d'urgence de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales », a indiqué le wali de Khenchela, Kamel Nouicer. L'enveloppe financière de 140 millions de DA est consacrée à la réalisation de cantines scolaires centrales ainsi qu'à l'acquisition de moyens de transport pour livrer des repas chauds aux élèves des différentes écoles primaires des communes ayant enregistré un

déficit en matière de restauration scolaire, a expliqué le responsable. Les cantines scolaires centrales seront réalisées dans les communes de Khenchela, Kais, El Mehmel, Chelia, Taouzianet et Yabous, a-t-il fait savoir, soulignant que l'entreprise régionale de génie rural, ex-Safa Aurès, se chargera de la réalisation de ces infrastructures scolaires en bois écologique et économique. Ces projets seront réceptionnés « avant le début de la prochaine rentrée scolaire », a annoncé M. Nouicer, assurant que le délai de réalisation de ces cantines scolaires « ne dépassera pas deux mois », conformément au cahier de charge. Réputée pour être le « cœur battant » des cantines scolaires du chef-lieu de wilaya, la cantine scolaire centrale « Mansouri

Mohamed Cherif », qui sert 14 000 repas chauds/jour au profit de 46 écoles primaires de la commune de Khenchela, a bénéficié d'une enveloppe financière de l'ordre de 6 millions de dinars destinée à la prise en charge des travaux de réhabilitation et de mise à niveau de cette structure, a informé le Wali de Khenchela. L'objectif de la réalisation de ces cantines scolaires centrales à travers les communes de Khenchela est d'éradiquer le manque enregistré en matière de restauration scolaire, d'améliorer les conditions de scolarisation et de réduire le phénomène de la déperdition scolaire, en particulier chez les élèves des zones éloignées, a-t-il relevé.

Anissa H. /APS

Tizi-Ouzou

Récolte prévisionnelle de 16 600 qx de cerises cette année

Une récolte prévisionnelle de 16 600 quintaux de cerises est attendue cette saison à Tizi-Ouzou, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette production devrait être obtenue sur une superficie productive de 645 ha, avec un rendement moyen estimé à 25qx/ha, a indiqué la chargée de l'arboriculture, l'ingénieur agronome Lathmas Mohamed Yahiaoui, soulignant que la culture des cerises dans la wilaya occupe une superficie globale de 750 ha.

L'année dernière et en raison de conditions climatiques défavorables, marquées notamment

par de fortes pluies pendant la période de floraison qui ont fait tomber les fleurs réduisant considérablement le rendement, la production du fruit rouge n'a pas dépassé les 5 626 quintaux. Le rendement a été de seule-

ment 8qx/ha, a rappelé cette même responsable. La culture des cerises dans la wilaya de Tizi-Ouzou est concentrée essentiellement dans la région d'Aïn El Hammam/Larbaâ Nath Irathen.

Cette dernière localité est celle qui compte la plus importante cerisaie locale avec un verger de 105 ha. Suit Illitlen avec 66 ha, l'ferhounene avec 52 ha, Ait Oumalou et Beni Aïssi avec 50 ha chacune, Ait Agouacha

avec 49 ha, et Akbil et Tizi Rached avec 39 ha chacune. D'autres localités de la wilaya comptent des cerisaies de 30 ha ou moins, a souligné M^{me} Mohamed Yahiaoui.

A. O.

Ouargla

Une production céréalière de 100 000 quintaux attendue

Une production de 100 000 quintaux de céréales est attendue à Ouargla, au terme de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2018/2019, dont le coup d'envoi a été donné par les autorités de la wilaya. Ciblant une superficie totale de

3.000 hectares emblavée sous pivots à travers les communes d'Ouargla, Sidi-Khouiled, N'goussa, El-Hedjira et Hassi-Messaoud, cette récolte céréalière, dont une part de 80 % est destinée aux semences, selon les données fournies sur place par

la direction locale des services agricoles (DSA). Par variétés de céréales, cette récolte se répartit à raison de 80 000 quintaux de blé dur sur une superficie emblavée de 2 229 ha, 12 400 quintaux de blé tendre sur une surface de 355 ha et 10 000 quintaux d'orge

sur 299 ha, avec un rendement moyen estimé à 35 quintaux à l'hectare, a-t-on précisé. La DSA a fait savoir que toutes les conditions sont réunies pour le bon déroulement de cette campagne pour laquelle des tracteurs, des moissonneuses-batteuses et des véhicules de transport de divers tonnages sont mobilisés pour la collecte et l'acheminement de la moisson vers les lieux de stockage assurés par l'antenne locale de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS). Les capacités de stockage de céréales à Ouargla vont être renforcées par la réalisation prochaine de deux silos totalisant une capacité de 140 000 qx, selon les services agricoles.

APS

Saïda

2 000 logements publics locatifs à attribuer en décembre 2019

Quelque 2 000 logements publics locatifs devront être attribués en décembre prochain à Saïda, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ce quota d'habitat comprend 1 430 logements à Hai Boukhars et le reste a été réalisé à Hai Essalem, au chef-lieu de la wilaya. Ces projets sont confiés à deux entreprises, turque et chinoise respective-

ment. Ces unités ont enregistré un taux d'avancement tant en construction qu'en aménagements externes. Le raccordement aux différents réseaux de gaz naturel, d'eau et d'assainissement est en cours, a-t-on ajouté. Parallèlement, des équipes de la daïra de Saïda ont entamé, depuis le mois d'avril, des enquêtes sur les demandeurs de logement

public locatif à travers les quartiers pour établir la liste définitive des bénéficiaires. La ville de Saïda recense un programme d'habitat de 24 000 logements LPL dont 6 000 achevés, alors que le reste de ce quota est en cours de réalisation par l'OPGI.

R. R.

Libye

Al-Sarraj en tournée en Europe en quête de soutien contre l'agression de Tripoli

■ Le président du Conseil présidentiel du gouvernement libyen d'union nationale (GNA), Fayez al-Sarraj, effectuera une tournée en Europe afin de réunir des soutiens contre l'agression menée par les troupes de Khalifa Haftar pour s'emparer de la capitale libyenne.

Par Farid M.

Dans le cadre de cette tournée, le chef du gouvernement libyen devra se rendre à Rome, Berlin, Paris et Londres. Il a rencontré le Chef du gouvernement italien, Giuseppe Conte, hier, la chancelière allemande, Angela Merkel, à Berlin dans la soirée, puis le président français Emmanuel Macron aujourd'hui à Paris, ont indiqué des médias libyens. La visite de Fayez al-Sarraj en Grande-Bretagne est également envisagée, selon les mêmes sources qui citent un communiqué du porte-parole du ministère libyen des Affaires étrangères. Cette tournée européenne du chef du GNA intervient dans le contexte de la multiplication d'appels internationaux à l'arrêt de l'agression déclenchée le 4 avril dernier par les troupes de Khalifa Haftar contre Tripoli pour s'emparer de la capitale où siège le gouvernement d'union nationale, reconnu par la communauté internationale. Depuis le début de l'agression, les combats ont fait au moins 392 morts et 1 936 blessés, alors que 55 000 déplacés ont été recensés par le Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU. Plusieurs pays ont appelé à maintes reprises le Conseil de sécurité des Nations unies à intervenir pour mettre fin à cette



agression contre la capitale libyenne et à prendre en charge les victimes. L'Italie, qui s'est opposée dès le début à cette offensive, a appelé à un cessez-le-feu dès que possible et à trouver une solution politique à la crise. La chancelière allemande Angela Merkel a demandé, de son côté, à l'Europe d'adopter une «position commune sur la crise libyenne». «Nous devons travailler à une solution politique en Libye (...), ce qui sera important pour l'avenir de votre région.

(...) Je ferai mon possible pour que la position italienne et française soit cohérente et qu'il n'y ait pas de voix, de positions différentes en Europe», a souligné la chancelière allemande. La Grande-Bretagne avait également plaidé pour le retour à la voie politique et à l'arrêt des combats, initiant à la mi-avril un texte de résolution qui avait été soumis au Conseil de sécurité de l'ONU. En raison de divergences au sein du Conseil, qualifiée de «profonde» par l'envoyé spécial

de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, le projet en question prévoyant un cessez-le-feu immédiat et l'accès humanitaire aux zones touchées par les bombardements des troupes de Haftar, n'a pas été encore adopté, suscitant la colère et la déception des Libyens. La visite d'al-Sarraj à Paris revêt, quant à elle, une importance particulière pour le chef du GNA qui a, à plusieurs reprises, accusé la France de soutenir, au moins politiquement, le général à la retraite Khalifa Haftar, ce que les autorités françaises ont démenti.

Nouvel appel de l'UA et de l'ONU à un cessez-le-feu

Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki, et le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, ont lancé lundi un nouvel appel à un cessez-le-feu en Libye, rejeté jusqu'à présent par Khalifa Haftar qui veut poursuivre sa conquête de Tripoli. «La priorité aujourd'hui est de faire en sorte que (la guerre) cesse», a déclaré Moussa Faki lors d'un point de presse à l'ONU à New York avec Antonio Guterres. «Il n'y a pas de solution militaire dans un conflit de cette nature», a-t-il insisté. «Il faut absolument que les parties libyennes acceptent la cessation des hostilités,

de se retrouver autour d'une table pour un règlement pacifique, politique, de cette crise», a-t-il ajouté. «Le message pour tous les Libyens est la nécessité d'un cessez-le-feu et une cessation des hostilités avec un retour à un processus de règlement politique», a aussi dit le chef de l'ONU. L'appel à un cessez-le-feu inclut un «arrêt de l'offensive militaire menée par le maréchal Haftar», a précisé Antonio Guterres. La Libye, en proie à l'instabilité depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, a de nouveau basculé dans une spirale de violences avec le lancement le 4 avril par le maréchal Haftar d'une offensive militaire sur Tripoli, siège du GNA, le gouvernement d'union nationale, reconnu par la communauté internationale et dirigé par Fayez al-Sarraj. Depuis plusieurs semaines, les positions militaires sont globalement figées mais des combats se poursuivent dans la banlieue sud de la capitale, ainsi qu'au sud de la ville. Selon l'ONU, les affrontements ont fait au moins 432 morts, 2.069 blessés et plus de 55 000 déplacés.

F. M./Agences

Tunisie

9 millions de visiteurs attendus pour la saison touristique en cours

La Tunisie espère accueillir 9 millions de touristes, d'ici la fin de la saison touristique en cours, a-t-on appris ce week-end du ministère tunisien du Tourisme, cité par plusieurs médias locaux. D'après René Trabelsi, le ministre du Tourisme, ce nouvel objectif est consécutif aux bonnes performances enregistrées par le secteur touristique tunisien, malgré les difficultés de la compagnie nationale Tunisair. Ces performances sont essentiellement dues à l'amélioration du climat sécuritaire du pays, après les attaques terroristes de 2015 qui avaient ralenti les activités du secteur. Au cours des quatre premiers mois de l'année 2019, la Tunisie a déjà accueilli plus de 2,2 millions de touristes, ce qui représente une hausse de 18% par rapport à la même période en 2018. Cette performance a été essentiellement tirée par les touristes européens dont les arrivées ont enregistré une hausse de 22% jusqu'à la fin mars, les Britanniques en tête (+140%) suivis par les Français (+23%) et les Néerlandais (+13%). Pour cette année, le pays s'attend à recevoir

près d'un million de Français sur les neuf millions de touristes prévus, 390 000 Allemands et 640 000 Russes. Pour rappel, en 2018, le pays avait déjà atteint un nombre record de 8 millions de touristes, en hausse de 14,28% par rapport à l'année précédente.

Ramadhan : 200 équipes de contrôle sanitaire mobilisées

Le ministère de la Santé a annoncé que 200 équipes assu-

reront une campagne de contrôle sanitaire dans les institutions et commerces pour lutter contre la vente des produits qui ne sont pas conformes aux normes de la sécurité alimentaire. Dans un communiqué rendu public, le département de la santé indique que les équipes de contrôle sanitaire effectueront, à partir de la deuxième moitié du mois de ramadhan, des visites dans les commerces de vente de produits alimentaires. Le ministère de la Santé recommande d'adopter

des comportements alimentaires sains, appelant à se procurer le lait et ses dérivés des commerces ouverts au grand public qui sont soumis à un contrôle sanitaire, et d'éviter les circuits parallèles qui échappent à la supervision, au risque de contracter des maladies spécifiques telles que la tuberculose et la fièvre méditerranéenne. Il appelle à vérifier les dates limites des boîtes de conserve, et d'éviter d'acquiescer celles qui présentent des gonflements, déformations

ou des traces de rouille. Le ministère estime par ailleurs nécessaire de se procurer les viandes rouges mises en vente dans les commerces réservés à cette fin et qui portent le cachet sanitaire du vétérinaire, préconisant d'éviter les poissons et autres produits de la mer des points de vente anarchiques et de préférer ceux mis en vente au public et de s'assurer qu'ils soient couverts d'une épaisse couche de glace.

Amel O./Agences

Mauritanie

En une année, le pays a accueilli 4 000 touristes étrangers

L'affluence touristique enregistrée en Mauritanie sur la période 2018-2019 a progressé de 166%. Sauf que cette progression est liée à la très faible fréquentation touristique du pays : quelque 4 000 touristes étrangers ont visité la Mauritanie durant la dernière saison contre 1 500 un an plus tôt. Le secteur touristique mauritanien est en pleine progression, mais sur des chiffres extrêmement bas. Selon la ministre Khadijetou M'Bareck Fall, au cours de la saison touristique 2018-2019, c'est un total de

4 000 touristes étrangers qui ont visité la Mauritanie à bord de vols charters. Ce chiffre est nettement supérieur à celui enregistré lors de la saison précédente 2017-2018 au cours de laquelle au total 1 500 touristes ont été enregistrés, soit une augmentation annuelle de 166%. Selon la ministre, la stratégie nationale sécuritaire mise en place par l'Etat, aujourd'hui reconnue sur le plan international, est l'une des clés de cette progression observée dans le secteur du tourisme. Pour M'Bareck Fall, cette belle performance

s'explique par l'étroite collaboration entre les opérateurs, les guides touristiques et les différents partenaires. Mais même si elle se réjouit de cette importante performance, la ministre Khadijetou M'Bareck Fall pense que son pays peut faire mieux. D'après elle, les résultats obtenus sont «insuffisants» eu égard aux ambitions du pays et des attentes vis-à-vis du secteur, considérant les potentialités sur l'ensemble du territoire national.

R. M.



Turquie

Erdogan salue l'annulation du scrutin à Istanbul, l'opposition affûte ses armes

■ Le président turc Recep Tayyip Erdogan a affiché hier sa satisfaction d'avoir obtenu l'annulation de l'élection municipale à Istanbul perdue par son parti, au moment où l'opposition se réunit pour établir un plan de bataille.

Après un déluge de recours du parti islamo-conservateur AKP de M. Erdogan dénonçant des «irrégularités massives», le Haut-comité électoral (YSK) a provoqué un séisme lundi en annonçant l'annulation des résultats du scrutin municipal du 31 mars à Istanbul. «Cette décision était la meilleure pour renforcer notre détermination à résoudre nos problèmes dans le cadre de la démocratie et du droit et laisser la volonté populaire arbitrer», s'est félicité M. Erdogan lors d'un discours devant ses députés à Ankara. Mais le principal parti d'opposition CHP (social-démocrate) a vivement condamné cette décision qui invalide le mandat de son candidat élu, Ekrem Imamoglu, dénonçant un «putsch contre les urnes» et une mesure qui enfonce la Turquie dans «la dictature».

M. Imamoglu, 48 ans, devait rencontrer hier le chef du CHP Kemal Kilicdaroglu et la dirigeante du parti Iyi (droite), Meral Aksener, qui a soutenu sa candidature lors du scrutin du 31 mars, pour discuter de leur stratégie. La défaite en mars de l'AKP dans cette mégalopole qu'il elle contrôlait depuis 25 ans a infligé un camoufflet sans précé-

dent à M. Erdogan, qui a plusieurs fois déclaré dans le passé que «celui qui remporte Istanbul, remporte la Turquie». Pour faire annuler le scrutin à Istanbul, la capitale économique et démographique du pays, l'AKP a fait pleuvoir un déluge de recours sur les autorités électorales, tandis que M. Erdogan multipliait les appels à renouveler les élections. «Nous croyons sincèrement que les élections ont été marquées par des abus commis de manière organisée», a déclaré hier M. Erdogan, évoquant «une usurpation de la volonté populaire». L'AKP a également perdu la capitale Ankara, un revers qui s'explique notamment par la tempête économique qui secoue le pays, avec la première récession en 10 ans, une inflation à 20% et une monnaie qui s'érode. L'YSK a annoncé lundi que le nouveau scrutin pour Istanbul se tiendrait le 23 juin. Il opposera à nouveau M. Imamoglu à l'ex-Premier ministre Binali Yildirim, le candidat de l'AKP qu'il avait battu le 31 mars avec moins de 13.000 voix. Pour M. Imamoglu, qui l'a emporté le 31 mars en dépit de conditions de campagne largement déséquilibrées en faveur de son opposant, l'annulation du scrutin sonne



PH. > D. R.

comme un coup de massue. Malgré tout, il s'est voulu rassurant et combatif lundi soir, appelant ses partisans rassemblés à Istanbul à «ne pas désespérer». «Nous n'abandonnerons jamais», a-t-il affirmé. Plusieurs milliers de ses partisans ont manifesté dans la nuit de lundi à hier à Kadiköy, un district de la rive asiatique d'Istanbul, contre la décision de

l'YSK de renouveler l'élection. «C'est l'effondrement de la démocratie déjà en déclin en Turquie. Le processus à venir est condamné à être encore pire», déplore Ali Yamaç, un partisan de M. Imamoglu. Cette mesure risque de renforcer les accusations de dérive autoritaire contre M. Erdogan, alors que les organisations de défense des droits

humains dressent un portrait de plus en plus sombre de la Turquie depuis le putsch manqué de 2016, suivi de purges massives. Pour le cabinet d'analyse Soufan Center, «la récente ingérence dans les élections est un signal clair (...) qu'Erdogan est déterminé à atteindre un pouvoir absolu quel que soit le prix». Après la décision de l'YSK, l'Union européenne a exhorté lundi les autorités turques à permettre à des observateurs internationaux de surveiller le nouveau scrutin en juin. L'Allemagne, par la voix de son ministre des Affaires étrangères Heiko Maas, a jugé «incompréhensible» hier la décision d'annuler le scrutin. La décision de renouveler l'élection à Istanbul suscite par ailleurs l'inquiétude des marchés qui pressent le gouvernement turc de consacrer toutes ses forces à relancer l'économie. La livre turque, qui a crevé lundi soir le plafond symbolique de 6 contre un dollar, perdait environ 1,6% de sa valeur contre le billet vert dans la matinée.

Rosa C.

Corée du Nord

Washington et les deux Corées évitent de parler du «missile» qui fâche

La Corée du Nord vient de tirer au moins une arme qui présente de nombreuses caractéristiques d'un missile balistique à courte portée. Mais le terme brille par son absence dans les descriptions de l'événement faites aussi bien par Washington et Séoul que Pyongyang. D'après les analystes, le Nord a voulu signifier aux États-Unis son sentiment de frustration après l'échec du sommet de Hanoï fin février. Les deux parties s'étaient alors écharpées sur la question des sanctions infligées à Pyongyang et la portée d'éventuelles concessions que pourrait faire le Nord en matière de dénucléarisation. Mais la Corée du Nord ne souhaite pas mettre fin à un processus de détente initié par sa voisine du Sud et désormais dans l'impasse. Le président américain Donald Trump présente lui l'absence d'essai nucléaire ou de tir de missile balistique intercontinental (ICBM) depuis plus d'un an comme un succès de politique étrangère majeure. Pyongyang, Séoul et Washington ont ainsi tous trois des motifs pour ne pas bouleverser la situation. «En matière de politique nord-coréenne, la plus grande réussite du président Trump c'est la suspension par Pyongyang de ses essais nucléaires et balistiques depuis fin 2017», déclare à l'AFP Hong Min, chercheur à l'Institut Corée pour l'unification nationale. «Mais si nous disons

aujourd'hui que cet exercice concernait des missiles balistiques, alors ce succès autoproclamé volerait en éclats», ajoute-t-il. L'agence nord-coréenne KCNA a expliqué que les exercices menés samedi concernaient des «lance-roquettes multiples à longue portée» ainsi que des «armes tactiques guidées» dont la nature n'a pas été précisée. A la différence des roquettes, les missiles ont des systèmes de guidage. Selon les analystes, les images publiées par les médias nord-coréens montrent un engin similaire au missile russe Iskander à un étage. Il ressemble à une arme présentée par la Corée du Nord lors d'un défilé militaire l'année dernière, au moment où s'amorçait la détente sur la péninsule. L'armée sud-coréenne a mentionné initialement des tirs de «missiles de courte portée», mais elle les a requalifiés une heure après de «projectiles». Ils avaient une portée de 70 à 240 kilomètres et sont tombés en mer, a-t-elle précisé. De la même manière, le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a évité de parler de missiles, décrivant des engins à «courte portée» dans des entretiens télévisés. Ils ne «présentaient pas de menace» pour les États-Unis, la Corée du Sud et le Japon, a-t-il assuré sur ABC. «Nous espérons qu'on pourra revenir à la table» des discussions. L'an dernier, le dirigeant nord-coréen Kim Jong

Un avait expliqué que le développement du programme atomique de son pays était achevé, annonçant la fin des tests nucléaires et des essais d'ICBM. Un essai à courte portée ne constituerait pas une violation de cet engagement mais tout tir de missile balistique pourrait infliger «de graves dégâts» au processus de discussions entre les États-Unis et la Corée du Nord, ajoute le chercheur Hong Min. Aux yeux des experts du site 38 North, les tirs de samedi ne traduisent pas un changement de la part de Pyongyang, ce qui «exigerait un bouleversement de ligne stratégique majeur». «Cela pourrait se produire mais ce n'est pas vraisemblable seulement deux mois après le sommet de Hanoï», estime le site. Cependant, bon nombre de conservateurs sud-coréens, qui sont plus hostiles à l'endroit de la Corée du Nord que le gouvernement de centre-gauche du président Moon Jae-in, considèrent que Pyongyang a bien tiré des missiles balistiques et que la réaction de Séoul met la sécurité nationale en danger. «Les missiles nord-coréens représentent une menace pour la vie et la sécurité des Sud-Coréens», accuse la députée Na Kyungwon, membre du parti de la liberté de Corée (conservateur). «Mais notre armée et nos services de renseignement tentent de minimiser les risques», ajoute-t-elle.



Impuissance

Europe

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que le mouvement contestataire des «gilets jaunes» se poursuit en France, le président Emmanuel Macron, préfère se concentrer sur les prochaines élections européennes, espérant certainement qu'une victoire de son parti La République en Marche (LREM) lui apportera une crédibilité supplémentaire et mettra fin à la grogne des «gilets jaunes» qui malgré une certaine baisse de mobilisation continuent de manifester chaque samedi. Et à trois semaines du scrutin des Européennes, Emmanuel Macron a appelé à ne pas oublier «l'esprit» de l'Europe, ses valeurs et «ses destins croisés», visant en creux les tentations de repli proposées par certaines formations politiques. «Dans les grands moments de notre Histoire, c'est la circulation des génies, des grands artistes, de celles et ceux qui portent un universalisme particulier, qui a fait notre Europe, c'est cet esprit qu'il ne faut pas oublier», a dit le chef de l'État français, lors d'une visite d'hommage à Leonard de Vinci en Touraine. «Au moment où nous avons à réfléchir à l'Europe et à construire son avenir, c'est aussi se souvenir que notre Europe est faite d'abord et avant tout de valeurs, de culture, de destins croisés», a-t-il ajouté devant la presse au château de Clos Lucé, à Amboise (Indre-et-Loire), où le maître Toscan est mort il y a 500 ans. «Je souhaite que les génies d'aujourd'hui et de demain puissent continuer à avoir les destins d'un Leonard», a-t-il ajouté avant de se rendre au château de Chambord avec son homologue italien Sergio Mattarella. Élu sur un discours foncièrement pro-européen en mai 2017, Emmanuel Macron a multiplié ces deux dernières années les initiatives en faveur d'une relance de l'Union européenne dans un contexte de montée des nationalismes et de progression des partis populistes et eurosceptiques. Les élections européennes du 26 mai font figure dans ce contexte de test pour le chef de l'État dont le parti, la République en marche (LREM), est au coude à coude avec le Rassemblement national (RN, ex-Front national) dans les sondages. Reste à savoir si Macron réussira son pari de remporter ce scrutin qu'il pourra alors brandir comme une réponse aux «Macron démission» qu'arborescent de nombreux «gilets jaunes» depuis le début de leur mobilisation, ou si la victoire reviendra au RN rendant ainsi tout dialogue avec les contestataires en jaune encore plus difficile. F. M.

Durant le ramadhan

Deux productions du théâtre d'Oran en tournée

■ Deux productions à succès du théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula» (TRO) sont programmées pour une tournée à travers trois villes du pays au cours de ce mois de ramadhan, a-t-on appris lundi du directeur de cette structure culturelle.

Par Adéla S.

Le Théâtre national d'Alger «Mahieddine-Bachtarzi» (TNA) accueillera, à ce titre, «Arlequin, valet de deux maîtres» de Ziani Cherif Ayad pour deux représentations prévues les 14 et 15 mai, a précisé Mourad Senouci.

Le public du TNA sera également convié le 28 mai à la découverte de la pièce de Mohamed Bakhti intitulée «Maaroud lel h'wa» qui sera aussi à l'affiche des théâtres de Constantine (30 mai) et d'Oum El-Bouaghi (31 mai), a fait savoir le directeur du TRO.

Ces deux productions figurent parmi les plus récentes du TRO, a-t-il souligné, rappelant qu'elles ont été déjà jouées au TNA en mars dernier après les générales données à Oran.

La comédie «Arlequin, valet de deux maîtres» avait été jouée en avant-première à Oran le 16 mars dernier à l'occasion de la commémoration de la 25^e année de la disparition du regretté dramaturge Abdelkader Alloula (1939-1994).

Cette pièce est le fruit d'un partenariat entre le TRO et le TNA en hommage à feu Alloula

qui réalisa la première version de la même œuvre en 1993.

La mise en scène est signée Ziani Cherif Ayad, d'après l'adaptation du dramaturge Mohamed Bourahla basée sur le texte d'Alloula.

A. S./APS



Box-office

Les recettes mondiales d'«Avengers : Endgame» dépassent «Titanic»

Rien n'arrête les super-héros Marvel : «Avengers : Endgame», 22^e et dernier film de la saga entamée en 2008, est devenu le deuxième long métrage à engranger le plus de recettes dans le monde, dépassant «Titanic», selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Avec 147,4 millions de dollars générés ce week-end aux Etats-Unis et au Canada, et un total de 2,19 milliards de dollars en deux semaines au niveau mondial, le quatrième et dernier volet des aventures d'Iron Man, Hulk, Thor et compagnie dépasse «Star Wars - Le réveil de la Force» (2,07 milliards) et le célébrissime «Titanic» (2,18 milliards).

Le film, qui a récolté près d'un milliard de dollars en Asie-Pacifique, dont plus de la moitié rien qu'en Chine, a désormais «Avatar» (record à 2,79 milliards) dans le viseur.

Et les Avengers pourraient rapidement faire mordre la poussière aux extraterrestres bleus du film de James Cameron. Selon

Disney, qui a racheté Marvel en 2009, il n'aura fallu que 11 jours à «Avengers : Endgame» pour franchir le cap des deux milliards de dollars de recettes, contre 47 jours pour «Avatar».

Le film de super-héros a, pour le deuxième week-end de suite, tenu le haut de l'affiche dans tous les cinémas du monde, sauf sur le marché japonais.

Les experts d'Hollywood prédisent un avenir brillant à «Avengers» grâce à ses combats spectaculaires et ses effets spéciaux ainsi que sa distribution : Robert Downey Jr, Chris Evans, Mark Ruffalo, Chris Hemsworth, Scarlett Johansson, Bradley Cooper et Josh Brolin.

Loin derrière, le thriller psychologique «The Intruder» est deuxième au box-office aux Etats-Unis et au Canada, avec 10,9 millions de dollars récoltés entre vendredi et dimanche pour sa première semaine. Michael Ealy et Meagan Good incarnent un jeune couple qui s'installe dans la maison de

ses rêves dans la Napa Valley, en Californie. Mais l'ancien propriétaire (Dennis Quaid) est déterminé à récupérer son ancien foyer.

Autre nouveauté, la comédie romantique de Lionsgate «Séduis-moi si tu peux !» se classe troisième avec 9,7 millions de dollars. Dans cette histoire d'amour, Seth Rogen est un journaliste au chômage chargé d'écrire les discours du personnage incarné par Charlize Theron, candidate à la présidence qui se trouve aussi être son ancienne baby-sitter. Egalement sur les écrans depuis vendredi, le film d'animation de STX Films «UglyDolls» est quatrième avec des recettes de 8,6 millions de dollars.

«Captain Marvel», dans lequel l'actrice oscarisée Brie Larson incarne une ancienne pilote d'élite dotée de super-pouvoirs, rétrograde à la cinquième place. Cet autre film des studios Marvel a généré 4,3 millions de dollars, et 420,8 millions de dollars en neuf semaines.

M. L.

Plus ancien monument religieux de la ville

Réouverture de la mosquée Abou Merouane El Chérif de Annaba

La mosquée Abou Merouane El Chérif, le plus vieux monument religieux et culturel de l'antique Bouna (Annaba), a été rouverte lundi aux fidèles et visiteurs d'Annaba après plus de 6 ans de fermeture pour des travaux de restauration et de réhabilitation.

La restauration de cette mosquée, datant de la période ottomane et située sur les hauteurs du vieux Bouna, à la Place d'armes, a été lancée à titre d'urgence après l'effritement de ses murs décorés de mosaïques andalouses et l'effondrement de certaines parties de son toit, selon les services de la direction des Equipements publics.

Les travaux ont été engagés en mai 2013 dans le cadre du programme spécial du ministère de la Culture dédié à la restauration et à la sauvegarde des monuments historiques, religieux et culturels, a-t-on rappelé.

Ils ont concerné la restauration et la réhabilitation de 3 000 m² incluant le pavé, les murs, le toit et les différents couloirs entourant la salle de prière, outre l'entretien des divers

réseaux, la réfection de l'étalement et l'aménagement de nouvelles salles pour l'enseignement du Coran, les conférences et les manifestations culturelles diverses, les archives et les manuscrits, a ajouté la même source. L'appel à la prière retentissant de nouveau du minaret de la mosquée Abou Merouane El Chérif, en ce début du mois sacré du ramadhan, a ému beau-

coup d'Annabis et particulièrement les habitants du centre-ville et de l'antique Annaba pour lesquels ce monument est source de fierté. La mosquée a été bâtie durant la période comprise entre l'an 1033 et 1058 sous la direction du cheikh Abou Laïth El Bouni, puis sous le règne des Ottomans, la mosquée prend le nom du premier professeur qui y a enseigné, Abdelmalek Abou

Merouane Ibn Ali El-Ezedri, et devient une véritable université de toutes les sciences, selon les documents historiques de la direction de la Culture. Sous l'occupation française, la mosquée est transformée en hôpital militaire et a connu l'aménagement d'autres structures en 1832. En 1946, les habitants d'Annaba se réapproprient la mosquée afin d'en prendre

soin, d'autant que cet édifice est classé parmi les plus anciens monuments islamiques d'Algérie.

A noter que cette mosquée possède une salle de prière d'une capacité de 1 000 places, une école coranique et des salles pour les multiples manifestations religieuses et culturelles.

Racim C.

Journée du «Vivre ensemble en paix»

Animation culturelle variée à Oran

Un programme riche en activités culturelles et artistiques est animé à Oran dans le cadre de la Journée internationale du Vivre ensemble en paix (JIPEV), célébrée en ce mois de ramadhan sous le slogan «Vivre ensemble, c'est faire ensemble», a-t-on appris mardi des organisateurs.

Cette journée, fixée au 16 mai de chaque année par l'Organisation des nations unies (ONU), est d'ores et déjà célébrée à Oran au titre d'une initiative citoyenne mobilisant une dizaine d'acteurs sociaux entre associations et institutions culturelles.

Partenaire de cette action, l'association «Santé Sidi El-Houari» (SDH) a fait savoir que plusieurs activités sont proposées au

grand public en général, et aux jeunes en particulier.

La culture de la paix, le vivre ensemble et l'interculturalité sont autant de notions mises en valeur lors de randonnées pédestres, ateliers et tables rondes animés par des cadres de la fondation «Djanatu el arif» et d'autres associations locales.

L'association «Le Petit Lecteur» participe quant à elle avec l'animation d'une soirée de contes pour enfants, conformément à sa vocation portant promotion de la lecture et du livre jeunesse, tandis que le Centre «Pierre-Clavier» propose deux veillées artistiques.

La cérémonie de clôture est prévue au

théâtre régional d'Oran, avec une exposition-photo, un spectacle de théâtre interactif et une projection de courts métrages, ayant tous pour thématique la paix et le vivre ensemble.

Pour rappel, l'Algérie est le pays initiateur de la Journée internationale du «Vivre ensemble en paix», dont la 1^{re} édition a été célébrée le 16 mai 2018.

Sa validation par l'ONU remonte au 8 décembre 2017, couronnant la démarche algérienne impulsée par l'Association internationale soufie alawia (AISA, basée à Mostaganem) à l'issue de son Congrès international du féminin tenu en octobre 2014 à Oran.

R. C.



Basket-ball

La relance du championnat au centre de l'intérêt la FABB

LA FÉDÉRATION algérienne de basket-ball (FABB) a pris des décisions «exceptionnelles» pour permettre le redémarrage du championnat masculin, à l'arrêt depuis deux mois en raison notamment de la grève des arbitres, a annoncé l'instance fédérale. Si les compétitions ont repris le 1^{er} mai avec le déroulement de quelques matchs des 1/8 de finale de Coupe d'Algérie, le championnat de D1 est toujours suspendu (13 journées n'ont pas été jouées) et il a fallu une réunion avec les pensionnaires de la Nationale 1 pour débloquent la situation. Le bureau fédéral de la FABB a décidé ainsi la qualification des quatre meilleures équipes (WO Boufarik 1^{er}, NA Hussein-Dey 2^e, GS Pétroliers 3^e et NB Staouéli 4^e) pour disputer des demi-finales (un seul match) puis une finale sur terrain neutre, afin de décerner le titre de champion d'Algérie. La FABB tient à préciser que «la majorité des clubs ont souhaité ne pas participer à la suite des compétitions» vu leur «situation financière difficile», d'où la décision de continuer le championnat avec les quatre premiers. Pour l'USM Alger, l'USM Blida et le CRB Dar El-Beïda, respectivement 6^e, 7^e et 10^e à l'issue de la 17^e journée (la dernière jouée) et qui ont préféré poursuivre la compétition, ils disputeront des matchs de classement en aller simple sur terrain neutre, ajoute la même source qui rappelle «l'indisponibilité des salles à compter du mois de juin 2019» pour cause de campagne électorale. Concernant le bas du tableau, le bureau fédéral a décidé de geler la relégation pour les équipes

classées 15^e et 16^e, lesquelles joueront donc en Nationale 1 lors de la saison 2019-2020. Pour l'accession, il a été décidé de faire monter les équipes classées 1^{er} et 2^e de chaque groupe du deuxième palier vers la D1 au terme de l'actuel exercice. La FABB insiste, dans son communiqué publié dimanche soir, que ces décisions viennent «dans une conjoncture exceptionnelle» et que son but est de clôturer la saison sportive 2018-2019 «dans les meilleurs délais».

Zone de turbulence

Le basket-ball algérien traverse des zones de turbulence cette saison avec, comme première conséquence, le début tardif des compétitions en raison de la crise financière que traversent la majorité des clubs. Même le corps arbitral n'a pas échappé à cette conjoncture, ce qui l'a poussé à entamer le 2 mars un mouvement de contestation qu'il n'a suspendu que mercredi dernier pour exiger le paiement de ses indemnités de la saison 2018-2019. Ce mouvement de grève a conduit au rejet des bilans moral et financier de l'ancien bureau exécutif de la FABB présidé par Ali Slimani. Un rejet qui a provoqué son départ et son remplacement par Rabah Bouarifi lors de l'assemblée générale électorale organisée le 20 avril dernier, pour le reste du mandat olympique 2017-2020. Bouarifi, dont le bilan moral avait été rejeté à la fin de son mandat en 2017, était sous le coup d'une décision d'inéligibilité du ministère de la Jeunesse et des Sports sous El Hadi Ould Ali.

Volley-ball/ AG Elective (ligue algéroise) Nacer Mustapha nouveau président

LE VICE-PRÉSIDENT en exercice de la Ligue algéroise de volley-ball (LAVB), Nacer Mustapha, a été élu à la présidence de l'instance, pour achever le mandat olympique de quatre années (2016-2020), en remplacement du président démissionnaire Lahoucine Clous, a-t-on appris lundi auprès du secrétariat de la Ligue. Nacer Mustapha a obtenu 9 voix contre 7 pour l'autre candidat, le membre du bureau et président de la commission beach-volley, Omar Zanoun, lors de l'assemblée électorale organisée la semaine dernière. Outre le nouveau président élu pour le

reste du mandat, le bureau de la Ligue de la LAVB est composé de : Yahia Hakim (président /NRS), Djillali Neggazi, Athmane Ait El Hara, Omar Zanoun, Mustapha Ouadi (NO Reghaïa) et Hocine Abidi (WO Rouiba). Le nouveau président de la Ligue va s'atteler à rassembler toute la famille de la balle haute et à achever le travail du plan d'action 2019/2020, approuvé récemment par les membres de l'assemblée générale, et organiser le volet administrative de la ligue (renouvellement agréé) avec la wilaya en partenariat avec la Djsl/wa et la fédération, conclut la même source.

Fédération de boxe Le président Nehassia rétabli

ABDELMAJID Nehassia, président déchu de la Fédération algérienne de boxe (FAB), a été officiellement réhabilité par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, a indiqué lundi un communiqué du ministère (MJS) dont l'APS détient une copie. «Le ministre a décidé de procéder à l'annulation de la suspension temporaire prononcée à l'encontre de Nehassia Abdelmajid en date du 24 mai 2017 ainsi qu'à

sa réhabilitation en tant que président de la Fédération algérienne de boxe», lit-on sur le communiqué du MJS, soulignant que «cette décision portant le numéro 267 est notamment motivée par la demande formulée par l'intéressé ainsi que par le verdict du Tribunal arbitral du sport (TAS) et du tribunal administratif». Cette décision a été saluée par la famille de la boxe algérienne qui voit en elle «un retour à la légitimité». Les oppo-

JSK Kabylie Mellal compte garder Dumas

■ La saison actuelle n'étant pas terminée, cela n'a pas empêché les présidents de certains clubs de penser à la saison d'après en réfléchissant à la manière de s'organiser.



Par Mahfoud M.

C'est le cas du patron de la JS Kabylie, Chérif Mellal, qui s'est déjà réuni avec ses dirigeants et a discuté l'avenir du coach français, Frank Dumas, et d'un certain nombre de joueurs. Ainsi, le premier responsable du club kabyle pense sérieusement à garder Dumas pour une saison supplémentaire, après avoir réussi une belle saison avec le club cher à la ville des Genêts. Il faut savoir que le club est en troisième position du classement et reste toujours dans la course à la

première place qu'occupe actuellement l'USMA. Dumas a donc donné une véritable personnalité à cette équipe et une âme, sachant qu'avec un groupe plus expérimenté le club a failli connaître les affres de la relégation. Mellal pense donc que Dumas est l'entraîneur qu'il faut pour l'équipe afin de continuer à jouer les premiers rôles et faire bonne figure en compétition continentale que la JSK retrouvera la saison prochaine, au cas où elle décroche une place sur le podium. Il pense même à lui donner carte blanche pour réaliser le recrutement qui sied à l'équipe, en ramenant des

joueurs capables d'apporter le plus au groupe actuel. En tout cas, cela se décidera lors des prochains jours avec une réunion prévue entre le président du club et le staff technique pour évaluer tout ce qui s'est fait jusque-là. Même le technicien français ne serait pas contre la prolongation de son aventure au club kabyle. Ce dernier aurait même préparé une liste de certains joueurs qu'il aurait proposés à la direction pour tenter de les convaincre d'endosser le maillot des Canaris. Dumas pense même à faire confiance aux jeunes du cru du club. **M.**

Ligue 1 (Mise à jour) Le CRB bat le CSC

Le CR Belouizdad s'est imposé devant le CS Constantine sur le score de 2 à 1 (mi-temps 1-1), en match comptant pour la mise à jour de la 24^e journée de Ligue 1 Mobilis de football, disputée lundi au stade du 20-Août-1955 (Alger). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Yettou

(5^e) pour le CSC, alors que Balebgh (11^e) et Bechou (54^e) ont donné l'avantage au CRB. Grâce à cette victoire, le CRB s'éloigne de plus en plus de la zone de relégation, rejoignant ainsi le

CABB Arréridj à la 9^e place avec un total de 33 points, alors que le CSC reste toujours scotché à la 7^e place (36 pts) du classement général et rate l'occasion de se rapprocher du trio de tête.

ASO-WAT

L'ASO officiellement en Ligue 1

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a décidé lundi d'homologuer le match ASO Chlef-WA Tlemcen de la 30^e journée de Ligue 2 Mobilis disputé samedi dernier en son résultat (1-1), officialisant ainsi l'accession des locaux en Ligue 1. Cette décision a été prise après l'étude du dossier et du rapport des officiels du match suite à la réclamation du WA Tlemcen arguant que l'arbitre n'avait pas sifflé la fin de la partie en raison

de l'envahissement du terrain par les supporters de l'ASO pour exprimer leur joie. D'autre part, la Commission de discipline a infligé un match à huis clos à l'ASO Chlef et 200 000 DA d'amende pour «utilisation et jet de fumigènes sur le terrain de jeu», selon la même source. En Ligue 1 Mobilis, le CS Constantine a écopé d'un match à huis clos également et d'une amende de 200 000 DA pour «utilisation de fumigènes et jet de projectiles (3^e infraction)».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Ligue 1 (27^e journée)

Les matchs programmés à 22h30

LES RENCONTRES comptant pour la 27^e journée du championnat de Ligue 1, devant se dérouler samedi, ont été programmées en nocturne à 22h30 à l'exception du match NAHD - ESS fixé à 16h00 dans le cas où l'éclairage du stade 20-Août à Alger n'est pas rétabli entre-temps, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mardi. Cette journée sera marquée par plusieurs chocs, notamment les déplacements de la JS Kabylie (3^e) à Constantine

pour affronter le CSC (7^e) et du Paradou AC (2^e) à Béjaïa pour croiser le fer avec le MOB (15^e). De son côté, le leader USM Alger accueillera le mal classé Olympique Médéa (14^e) qui lutte pour son maintien. Dans le bas du classement, l'USM Bel-Abbès (16^e), qui reste sur deux succès de rang, accueillera l'AS Aïn M'lila (11^e), le CA Bordj Bou Arréridj (10^e) sera opposé au CR Belouizdad (9^e) et le DRB Tadjenanet (12^e) jouera gros face au MC Oran (13^e). **Racim S.**

Justice

Abdelhamid Melzi sous mandat de dépôt

ABDELHAMID Melzi, ex-directeur général de EGT Sahel, société de gestion de la Résidence d'Etat du Club des pins et de Moretti, à l'ouest d'Alger et de la SIH (Société d'investissement hôtelier) limogé en avril, a été présenté avant-hier devant le parquet d'Alger.

Après avoir été entendu par le juge d'instruction vers 3h du matin, il a été placé sous mandat de dépôt. Notons que l'essentiel des chefs d'inculpation retenus contre l'ex-patron de la Résidence d'Etat est l'atteinte à l'économie nationale et espionnage économique. **Slim O.**

Tizi Ouzou

Les employés de l'Eniem en grève pour réclamer la hausse des salaires

LES EMPLOYÉS de l'Eniem de Oued Aissi (7 km à l'est de Tizi Ouzou) ont débrayé depuis le début de la semaine courante pour réclamer la révision de la grille salariale de l'entreprise. Les protestataires réclament aussi l'amélioration des conditions de travail. De son côté, la

direction générale a reconnu la légitimité des revendications eu égard à l'érosion du pouvoir d'achat, mais compte tenu de la santé financière fragile de l'entreprise il est impossible de réviser à la hausse les salaires dans l'immédiat, sans exclure de l'envisager à l'avenir. **Hamid M.**

Hydrocarbures

Sonatrach réalise quatre nouvelles découvertes en effort propre

LA COMPAGNIE nationale des hydrocarbures, Sonatrach, vient de réaliser, en effort propre, quatre nouvelles découvertes «intéressantes» qui sont en cours d'évaluation, a annoncé hier le groupe dans un communiqué. Ces découvertes comprennent un puits d'huile au niveau de la région de Touggourt et un puits de gaz à condensat au niveau du bassin Amguid

(Zone El Ghassi). Il s'agit aussi de deux découvertes de gaz à condensat au niveau du Bassin de Berkine. S'inscrivant dans le cadre de ses activités d'exploration, ces découvertes «traduisent la stratégie du groupe Sonatrach de maintenir l'effort soutenu dans le domaine de l'exploration pour le renouvellement de ses réserves», a précisé la même source. **H. Y.**

Monde du travail

5 nouvelles organisations syndicales enregistrées

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam, a présidé, hier à Alger, une cérémonie de remise des récépissés d'enregistrement de la déclaration de constitution de 5 organisations syndicales, indique dans un communiqué de ce département. Les nouvelles organisations professionnelles relèvent des secteurs de la Santé, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de l'Education nationale et du Commerce, précise la même source, notant qu'il s'agit du Syndicat autonome des biologistes de santé publique, du Syndicat national des professeurs spécialisés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, du Syndicat national des superviseurs et adjoints de l'Education, du Syndicat national des agents de contrôle de commerce et enfin, du Syndicat national autonome des fonctionnaires de l'Education. Cette opération s'inscrit dans le cadre du suivi des décisions issues de la réunion du gouvernement tenue le 3 avril 2019, concernant l'examen des dossiers des demandes de constitution en syndicats et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 90-14 du 02 juin 1990, modifiée et complétée, relative à l'exercice du droit syndical, souligne le communiqué. Le ministère tient, enfin, à rappeler que «ses services restent disponibles et à la disposition des représentants des organisations syndicales de travailleurs et d'employeurs pour répondre à leurs préoccupations». **O. N.**

Ramadan le mois de la solidarité



Loumis

Djalou@hotmail.com

Blida

Saisie de 13 tonnes de fromage dur périmé

■ Les services de la direction du commerce de Blida ont saisi plus de 13 tonnes de fromage dur périmé destinés à être transformés en fromage à pâte molle, a-t-on appris hier auprès du chargé du bureau de la qualité et de la promotion des relations avec le mouvement associatif, auprès de cette direction.

Par Hania D.

«**C**ette quantité de fromage périmé, fait à base de lait de vache pasteurisé, a été saisie par des agents de la direction du commerce, en coordination avec la brigade de la police économique et financière de la sûreté de wilaya, au niveau d'une usine spécialisée dans la fabrication

du fromage et dérivés», a indiqué à l'APS Mohamed Hadj Mehdi. Il a précisé que le fromage saisi était destiné à être réutilisé dans la fabrication de fromage à pâte molle. Il s'agit, en l'occurrence, a-t-on souligné de même source, de la saisie de 12,9 tonnes de fromage dur, entreposé dans un camion frigo à l'intérieur de ladite usine, outre 250 kg du même fromage, dans une salle de pré-

paration de fromage, où il était destiné à être exploité. M. Hadj Mehdi a signalé le «retrait de la totalité de la quantité du fromage du processus de production, jusqu'à la fin de l'enquête diligentée par le procureur de République territorialement compétent, ayant reçu une plainte à propos de cette fraude». a-t-il fait savoir.

H. D./APS

Tizi-Ouzou

Lancement d'un concours des meilleurs agriculteurs et éleveurs

Un concours des meilleurs agriculteurs et éleveurs de la wilaya de Tizi Ouzou sera lancé «incessamment» à l'initiative de la Chambre d'agriculture de wilaya (CAW-TO) en collaboration avec la direction locale des services agricoles (DSA), a-t-on appris hier des organisateurs. Dans le cadre de l'organisation de cette compétition qui récompensera les meilleurs producteurs agricoles

locaux pour la saison 2018/2019, il a été déjà procédé à la mise sur pied de commissions de sélection au niveau de chaque subdivision, a indiqué à l'APS le président de la CAW-TO, Saïdani Hamid. Celles-ci sont chapeautées par une commission de wilaya co-présidée par le président de la CAW et le DSA. «Demain toutes les subdivisions recevront la documentation nécessaire pour le lancement officiel de ce concours», a-t-il ajouté. Les subdivisions agricoles ont pour mission de vulgariser ce concours auprès des agriculteurs et éleveurs et ce, au niveau de toutes les communes de la wilaya. Elles remettront aussi le formulaire de participation aux intéressés et recueilleront les dossiers des participants à cette compétition, a-t-on expliqué de même source. Une grille de notation a été élaborée et sera peaufinée lors d'une réunion entre les différents partenaires de la CAW (DSA, conseils interprofessionnels, spécialistes...) prévue la semaine prochaine, a-t-il dit. Au moins huit filières son concernées

par le concours. Il s'agit de l'oléiculture, (meilleur verger, meilleure huile d'olive et meilleure confiserie), la pomme de terre (de multiplication et de consommation), la céréaliculture (multiplication et consommation), l'élevage avicole (poule pondeuses et poulet de chair), l'élevage apicole, cyniciculture, bovin laitier et caprin laitier, a souligné M. Saïdani, précisant que le but de ce concours est d'inciter les agriculteurs de la wilaya à améliorer la qualité de leurs produits. Le retrait des formulaires de participation se fera au niveau des subdivisions agricoles et les demandes de participation à ce concours doivent être déposées, dans ces mêmes structures agricoles de proximité, au plus tard le 30 juin prochain. «Une fois cette étape clôturée, des visites sur le terrain seront entamées pour vérifier sur site les produits mis en compétition», a ajouté le président de la CAW qui a indiqué que la remise des prix aura lieu le 1^{er} octobre prochain à l'occasion de la célébration de la journée nationale de vulgarisation agricole. **Khellil Y.**